



## Construction d'un chenil de 400m<sup>2</sup>

Par **calimero85**, le **04/09/2010** à **11:09**

Bonjour,

La construction d'un chenil est-il soumis aux même règles qu'une habitation en ce qui concerne la limite des surfaces pour lesquelles nous sommes obligé d'avoir la signature d'un architecte à savoir qu'au-delà de 170m<sup>2</sup> ce dernier devient obligatoire ? Même si il s'agit d'un bâtiment agricole!

Merci